

Master 2 Diplomatie et négociations stratégiques

Responsables pédagogiques : Delphine Placidi-Frot et Nicolas Haupais

Nom - Prénom N° Etudiant

Tél. Email(prenom.nom) :@université-paris-saclay.fr

Enseignements	Choix	ECTS	CM	Evaluations		Seuil de compensation
				Session 1	Session 2	
BCC1 : Mettre en perspective la diplomatie		9	51			10/20
Histoire comparée des diplomaties		3	18	ET	ET	7/20
Droit diplomatique et consulaire		3	15	ET	ET	7/20
Sociologie des négociations internationales / Sociology of International		3	18	ET	ET	7/20
BCC2 : Appréhender les enjeux globaux		12	69			10/20
Expertise dans les organisations internationales		3	18	ET	ET	7/20
Problématiques environnementales internationales		3	15	ET	ET	7/20
Global Health Governance		3	18	ET	ET	7/20
Droit et relations extérieures de l'Union européenne (intitulé en français)		3	18	ET	ET	7/20
BCC3 : Repenser la sécurité		12	66			10/20
Geopolitics and comparative areas		3	15	ET	ET	7/20
Sociologie des crises internationales		3	18	ET	ET	7/20
Droit du recours à la force		3	15	ET	ET	7/20
Sécurité et défense européennes		3	18	ET	ET	7/20
BCC4 : Intégrer la diplomatie économique		9	54			10/20
Économie politique internationale / International Political Economy		3	18	ET	ET	7/20
Encadrement juridique du lobbying		3	18	ET	ET	7/20
Compliance		3	18	ET	ET	7/20
BCC5 : Professionnalisation		18	65			10/20
Méthodologie et initiation à la recherche			15	VSN	VSN	
Rencontres diplomatiques			10	VSN	VSN	
Simulation de négociation		6	40	ET	ET	7/20
Stage		6		Rapport/	Rapport/	10/20
1 UE au choix :						
Projet professionnel	☐	6		Rapport/	Rapport/	10/20
Mémoire de recherche	☐	6		Mémoire	Mémoire	10/20
Total annuel		60	305			

Modalités de contrôle des connaissances

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

VSN : validation sans note. Le résultat est « Admis » ou « Défaillant ».

Master 2 Diplomatie et négociations stratégiques

Responsables pédagogiques : Delphine Placidi-Frot et Nicolas Haupais

Conditions de validation de l'année de Master 2:

- Chaque BCC doit être validé (moyenne égale ou supérieure à 10/20 et résultat « admis ») ;
- La compensation des UE est possible au sein de chaque BCC ;
- Les UE dont le seuil de compensation est de 10/20, ne sont ni compensables, ni compensantes ;
- Les UE évaluées en VSN doivent avoir un résultat « admis », faute de quoi le BCC ne sera pas validé.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay) via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative à l'université Paris-Saclay) et avoir pris connaissance du **Règlement des études** ainsi que des **modalités* particulières applicables à ce contrat pédagogique** consultables sur le site.

Date et signature de l'étudiant